

Les après-midi

12 FÉVRIER 2008

10

Entreprendre dans les quartiers : l'exemple d'Aulnay-sous-Bois

STÉPHANE GIRARD

Stéphane Girard était directeur général de la M2E, Maison de l'entreprise et de l'emploi, qui intervient sur les communes d'Aulnay-sous-Bois et de Villepinte¹. Il témoigne en tant que praticien, sans prétendre apporter des solutions universelles.

AULNAY-SOUS-BOIS, UNE VILLE AU POTENTIEL ÉCONOMIQUE EXCEPTIONNEL...

Cette commune de Seine-Saint-Denis, qui s'étend sur 1620 hectares et compte plus de 80000 habitants (30,8% de moins de 20 ans; 14,8% de plus de 65 ans), bénéficie d'un très fort tissu économique. On y dénombre pas moins de 3250 entreprises, toutes tailles et domaines confondus, dont PSA, le plus gros employeur du département, L'Oréal avec son centre de recherche et une usine haut de gamme, ou encore le laboratoire Guerbet. Ces grandes enseignes sont implantées sur sept zones d'activité situées principalement au nord de la commune.

Le budget de la ville, directement lié au nombre d'entreprises qui y sont implantées, est de 200 millions d'euros dont 65% proviennent de la taxe professionnelle.

Une forte disparité Nord-Sud

Cette richesse contraste avec le territoire de Seine-Saint-Denis, souvent considéré comme mal en point. L'ANPE dénombre près de 4000 demandeurs d'emploi en 2008 à Aulnay-sous-Bois, malgré une diminution de 15% sur la période 2006-2007. Un chiffre en décalage avec la prospérité économique de la ville!

Très résidentielle au sud, la ville abrite au nord des quartiers en difficulté – dont ceux classés zone franche urbaine (ZFU)² –, qui présentent la plupart des caractéristiques que l'on prête

¹ Stéphane Girard a quitté la direction de la M2E le 20 mars 2008.

² La ZFU d'Aulnay-sous-Bois, de deuxième génération, date du 1^{er} janvier 2004. Elle était classée depuis 1997 en zone de redynamisation urbaine (ZRU), moins attractive socialement et fiscalement qu'une ZFU.

PROFESSION
BANLIEUE

aux habitats HLM de banlieue et aux banlieues en général depuis trente ans.

Tous les maux propres aux quartiers en difficulté se sont à un moment ou un autre retrouvés ici. Mais il se trouve que ces quartiers sont situés juste à côté de grandes entreprises comme L'Oréal, PSA, Xerox ou Guerbet, de Garonor, première plateforme logistique d'Europe, et près de l'aéroport de Roissy et de Paris Nord 2, deux zones d'activité parmi les plus dynamiques d'Europe. Le paradoxe est criant. On aurait pu penser, au-delà de la fiscalité, que cette vivacité économique génère de l'emploi. Or ces quartiers n'en bénéficient que très faiblement.

• Un ancrage dans la politique de la ville

Depuis les débuts de la politique de la ville, tout ce qui a été inventé par les différents gouvernements en termes de traitement des quartiers prioritaires a été expérimenté sur le périmètre Nord d'Aulnay-sous-Bois: Habitat et vie sociale (HVS), Développement social des quartiers (DSQ), Contrat de ville... Ensuite des programmes un peu mieux dotés: Grand Projet urbain (GPU), devenu Grand Projet de ville (GPV), puis Programme de rénovation urbaine (PRU), complété par les zones d'éducation prioritaire (ZEP).

Des subsides ont été octroyés pour réhabiliter un périmètre qui héberge 25 000 habitants connaissant des problèmes d'habitat dégradé, de déscolarisation, d'exclusion et de non accès à l'emploi, d'insécurité et de toxicomanie.

Ces expérimentations ont eu des succès relatifs...

• L'arrivée des crédits européens³

La situation a commencé à changer au début des années 1990, quand l'Europe s'est intéressée au problème des quartiers en difficulté des villes européennes avec le programme Pic Urban. Pour la première fois, des fonds très conséquents ont été affectés au développement économique de ces quartiers. Auparavant, seul le monde rural, plus particulièrement le monde agricole, bénéficiait de crédits européens. En France, huit communes ont été sélectionnées, dont Aulnay-sous-Bois et Clichy-sous-Bois/Montfermeil en Seine-Saint-Denis, sur proposi-

tion du préfet Jean-Pierre Duport. La première pour son fort potentiel économique, la seconde pour tenter d'enrayer un taux d'emploi particulièrement faible par une dynamique autour du développement économique. L'intervention de l'Europe est venue se greffer à une dynamique nationale appuyée sur de nombreuses années d'expérience de politique de la ville.

La ville d'Aulnay-sous-Bois a reçu de l'Europe environ 20 millions d'euros. Il lui revenait de mettre en place un programme de réhabilitation des quartiers pour les faire «recoller» à la dynamique économique locale en exploitant le potentiel d'emplois et d'entreprises de son territoire.

Pour mettre en œuvre un programme de cette envergure, il fallait disposer d'un instrument. Cet instrument, c'est la Maison de l'entreprise et de l'emploi.

³ Le Pic (programme d'initiative communautaire) Urban est un programme financé par l'Europe pour le développement économique et l'emploi des villes et quartiers en crise de l'Union européenne.

LA MAISON DE L'ENTREPRISE ET DE L'EMPLOI (M2E)

La M2E est chargée de concevoir et de mettre en œuvre la politique économique et de l'emploi des communes d'Aulnay-sous-Bois et de Villepinte, ainsi que le Pic Urban pour Aulnay-sous-Bois. Elle a ouvert ses portes en 2001, puis a été labellisée Maison de l'emploi fin 2005 dans le cadre de la loi de programmation pour la cohésion sociale⁴ qui imposait notamment un périmètre d'action intercommunal. À ce jour, seule la ville de Villepinte a rejoint le dispositif.

La M2E emploie 96 personnes, dont 23 emplois créés depuis le label Maison de l'emploi. Ce chiffre est loin d'être excessif si on le compare à celui d'autres communes de taille moindre. Le profil des chercheurs d'emploi est très large – notez bien que je ne parle pas de « demandeurs » d'emploi, car la M2E s'occupe de personnes qui recherchent quelque chose. Nous accueillons des Rmistes, des allocataires de l'Allocation de parent isolé (API), ainsi que des personnes qui ont des problèmes de santé, d'addiction par exemple. Dans tous les cas, nous les conseillons en fonction de leurs souhaits, en l'occurrence trouver un emploi. Ils peuvent aussi être dans une démarche de création d'activité. Ce créateur d'entreprise potentiel peut être un diplômé de HEC comme quelqu'un qui veut créer son entreprise faute d'avoir trouvé un emploi.

La M2E est un dispositif institutionnel sous l'autorité des municipalités. Elle vient en complément, en synergie d'autres structures du territoire qui agissent aussi pour le béné-

ficie des Aulnaysiens et des Villepintois. Nous intervenons sur un principe de subsidiarité. Par exemple, nous ne sommes pas une antenne VAE (validation des acquis de l'expérience); celle-ci est située à Villemombble, mais nous sommes un de ses sites relais. Nous n'avons pas créé de couveuse d'entreprises parce qu'il y en a déjà dans le département, mais nous avons un partenariat avec le GEAI (Groupement d'entrepreneurs accompagnés individuellement). Nous nous interrogeons sur la création d'un incubateur pour donner une valeur plus technologique au territoire mais, compte tenu de nos bonnes relations notamment avec la Chambre de commerce et l'ANPE, nous ne voyons pas encore l'intérêt de développer cette offre. Dans le même esprit, si demain les banques prêtaient plus facilement aux créateurs d'entreprise, nous pourrions envisager de fermer la plate-forme d'initiatives locales, qui n'aurait alors plus de raison d'être.

La M2E est née sur un terrain vierge. Nous nous réjouissons qu'il y ait aujourd'hui trois plates-formes d'initiatives sur le département. Couvrent-elles suffisamment les besoins? Je n'en suis pas sûr. Ce qui est important, c'est avant tout de considérer l'intérêt du public et de faire en sorte que les créateurs d'entreprise comme les chercheurs d'emploi n'aient pas à suivre un chemin de croix dans toute l'Île-de-France pour concrétiser leurs démarches. La M2E répond à cette attente.

Une des conditions du Pic Urban était que les crédits affectés

aux quartiers en difficulté bénéficient directement à la population, y compris en termes de proximité de service. C'est ainsi que la M2E, créée à partir des fonds européens, s'est installée en bordure extérieure des quartiers Nord, pour inciter les résidents à sortir de chez eux et à se rapprocher des zones économiques, mais aussi pour que les acteurs économiques « se frottent » à la population.

• Hier et aujourd'hui

Souvenons-nous! Au début des années 1990, il y avait de réels préjugés que l'on peut résumer ainsi sans trop forcer le trait: pour le jeune des quartiers, le patron a un monocle, un chapeau haut de forme, c'est celui qui a mis son père au chômage. Le patron, lui, pense qu'on ne peut pas tirer grand-chose de ces jeunes; ils ne veulent pas travailler et sont une source de problèmes pour ses salariés, qu'il faut protéger des agressions quand ils quittent l'entreprise le soir...

• Quelques principes fondateurs de la M2E

1. *Il n'y a pas d'emploi sans développement économique.* Faisons d'abord du développement économique; après, nous pourrions proposer des emplois. C'est ce principe incontournable qui guide toute notre action. Pour y parvenir, il a fallu démontrer que l'entreprise pouvait s'installer au pied des immeubles et n'avait pas peur de la population des quartiers, population

⁴ La loi de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005 institue les maisons de l'emploi.

qu'il a fallu familiariser avec le monde de l'entreprise au travers de la M2E.

2. Nous aidons tout le monde, mais n'assistons personne. Ce principe s'applique aux chercheurs d'emploi comme aux chefs d'entreprise. Nous ne supplions pas les entreprises pour qu'elles s'installent sur le territoire; cela doit être un choix de l'entrepreneur et non une faveur qu'il concède au maire ou aux acteurs en place.

3. Nous agissons au rythme de l'activité économique. La M2E est un dispositif d'intérêt général, mais de droit privé. Elle est constituée de cinq structures associatives et d'une société d'économie mixte (capitaux publics/privés), car il n'est pas possible d'agir sur le plan économique en subissant les inerties propres à une administration. La souplesse de la structure associative permet une grande réactivité et un fonctionnement qui se rapproche du niveau d'exigence de nos interlocuteurs.

Ce choix traduit également l'idée que le développement économique et social ne relève d'aucune science, qu'il n'existe pas de cénacle savant qui détiendrait la vérité absolue, la bonne solution. Mélanger des acteurs de la société civile, des partenaires sociaux, des entrepreneurs, des élus, des représentants de l'administration n'est pas une mauvaise formule pour essayer d'inventer et de réactualiser en permanence nos prestations.

L'ARCHITECTURE DE LA M2E

Nous traitons deux grandes catégories d'acteurs à travers différentes structures: des personnes qui souhaitent créer leur propre emploi en lançant ou reprenant une entreprise et des chercheurs d'emploi.

Deux outils sont dédiés à la création ou la reprise d'entreprise:

- M2E Entreprise

M2E Entreprise est une pépinière, une structure d'aide à la création d'entreprise qui propose des actions de conseil, d'accompagnement, de formation, ainsi que l'hébergement physique de l'entreprise une fois celle-ci créée. Le futur entrepreneur vient nous voir avec une simple idée ou un projet déjà bien structuré, une entreprise prête à la création ou une reprise d'entreprise. C'est le point d'entrée d'une bonne partie du renouvellement économique du territoire, celui qui permet de régénérer le tissu économique et de l'accroître. Pas moins de 450 porteurs de projets se manifestent chaque année avec l'ambition de créer ou de reprendre une entreprise.

- M2E Initiative

M2E Initiative est une plateforme d'initiatives locales dont la mission est de mobiliser des fonds pour financer, sous forme de prêts d'honneur, la création d'entreprise. Nous bénéficions d'un agrément du ministère des Finances puisque nous exerçons là le métier de banquier. Nous octroyons des prêts à taux zéro avec franchise de remboursement, sans demande de garanties, à concurrence de 15 000 euros. Nous avons volontairement choisi de scin-

der le conseil et le financement parce que nous pensons, selon l'adage, que les conseillers ne sont pas les payeurs. Appliqué à un univers d'intérêt général dans lequel il y a de nombreux financements publics, il est préférable, lorsqu'il s'agit de financer l'entreprise, que la décision appartienne aux seuls acteurs de la société civile. De ce fait, aucun élu municipal ne siège dans M2E Initiative.

Les créations d'entreprises sont une bonne chose pour la fiscalité, pour la densité économique du territoire; c'est beaucoup mieux encore si elles génèrent de l'emploi... Mais il faut qu'il y ait des publics à leur présenter. La M2E s'y emploie par le biais de deux structures destinées au traitement des chercheurs d'emploi:

- M2E Emploi

Les chercheurs d'emploi sont accueillis, quel que soit leur âge ou leur niveau de qualification, à M2E Emploi, qui est une mission locale. Cela ne correspond pas au profil habituel des missions locales, qui s'occupent plus généralement des jeunes de moins de 26 ans bien que cela ne soit pas formellement indiqué dans les textes législatifs.

M2E Emploi conseille les chercheurs d'emploi dans le cadre de leur recherche, en leur donnant tous les outils performants (Internet, Job dating...) pour la mener à bien. Cette formation à la recherche d'emploi est indispensable.

Comment nous situons-nous par rapport à l'ANPE? Au début des années 1980, quand la crise économique a frappé notre

pays, les acteurs publics ont considéré que les réponses en place n'étaient plus suffisantes et que l'ANPE, qui gérait 200 000 personnes en 1974, ne pouvait plus faire face au million et demi de demandeurs d'emploi inscrits dans ses agences. C'est dans ce contexte, je pense, que les missions locales ont vu le jour pour appuyer l'ANPE par un traitement beaucoup plus territorialisé, plus proche des habitants des quartiers en difficulté qui auparavant, pour diverses raisons, ne faisaient pas la démarche de s'inscrire. Il y avait un réel besoin d'outils complémentaires implantés sur le territoire.

– M2E Ressources

Cette structure, qui vient en complément de M2E Emploi, est une entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI). Association loi 1901 à but non lucratif et à vocation d'insertion, elle a la même activité qu'une agence de travail temporaire. Dans le cadre d'une démarche commerciale, proactive, nous allons chercher l'offre dans les entreprises, notamment à Paris Nord 2 et sur la zone aéroportuaire, sans distinction – besoins temporaires traités dans le cadre d'une mission de délégation de personnels intérimaires, CDD, CDI, contrats en alternance ou, parce que nous sommes également groupement d'employeurs, contrats en temps partagé –, et la proposons au public prêt à l'emploi (qui a le bon CV, qui sait faire une lettre de motivation et passer un entretien).

Tout ce qui est périphérique au cœur de métier de chacune des structures est traité par une entité distincte: M2E Expansion.

Cette structure manage l'ensemble du dispositif. Elle décide de la politique générale et traite les programmes transversaux. Outre les quatre structures que nous venons d'évoquer, ses administrateurs sont les communes d'Aulnay-sous-Bois et Villepinte, l'ANPE, l'Assedic, l'Afpa et, bien sûr, l'État. Elle gère également, de manière mutualisée, le fonctionnement courant des différentes structures (logistique, services généraux, administration, comptabilité, ressources humaines, systèmes d'information), ainsi que toute la communication extérieure.

Dernière pierre de cet édifice, une société d'économie mixte: la Semad (Société d'économie mixte Aulnay développement).

Composée d'un groupe d'actionnaires comprenant la ville d'Aulnay-sous-Bois, la Caisse des dépôts et sept entreprises privées, la Semad a pour mission la programmation, la réalisation et la gestion de toutes les opérations concourant au développement économique d'Aulnay-sous-Bois. Elle exploite à ce jour les équipements publics que sont la M2E, l'Hôtel d'activités 1 et le Centre d'affaires Europe.

L'OFFRE IMMOBILIÈRE DE LA M2E

Si la M2E a mis en place un dispositif de cette envergure, c'est en grande partie par défaut ou insuffisance de réponse de l'institution publique et du marché privé. Les promoteurs ne voulaient pas s'embêter à construire vingt cellules sur 10 000 m², préférant les vendre ou les louer d'un seul tenant. C'est une des raisons qui ont conduit l'acteur public à s'investir dans la promotion immobilière.

L'offre immobilière de la M2E est implantée en ZFU ou à sa périphérie, seuls territoires où il y avait encore du foncier à optimiser. Nous sommes là où il y a des besoins - ceux des personnes au chômage -, et près d'entreprises déjà installées qui participent à l'attractivité de l'offre immobilière. Cette forte acculturation économique explique en partie l'engouement dont bénéficie le territoire.

→ La M2E occupe 3 200 m², dont la moitié est réservée aux bureaux et ateliers des entreprises hébergées par la pépinière. On s'installe ici pour quatre années au maximum sur des surfaces très réduites : il y a dix-sept bureaux de 13 à 25 m², neuf ateliers de 80 m². Le loyer mensuel d'un bureau de 15 m² est de 300 euros, celui d'un atelier de 650 euros, charges comprises.

→ L'Hôtel d'activités 1, composé de dix-sept bureaux et de seize ateliers, s'étend sur 3 200 m². Là, nous offrons des ateliers plus spacieux, de 90 à 270 m², ce qui permet aux entrepreneurs sortant de la pépinière de se développer. Le bureau de 14 m² est loué 270 euros, l'atelier de 270 m², 800 euros.

→ L'Hôtel d'activités 2, d'une superficie de 2 500 m², sortira de terre en juillet 2008. Puisque les entreprises viennent, ont envie de rester et que l'on ne souhaite pas qu'elles partent, pourquoi ne pas développer l'offre immobilière ? Ce projet, implanté au cœur de la ZFU, s'inscrit dans le prolongement naturel de la pépinière puis de l'Hôtel d'activités 1, et il offrira des surfaces de 300 à 1 300 m².

Tout sera climatisé, chaque module aura sa plate-forme de bureaux. L'entreprise qui se crée est peu exigeante et préfère un aménagement moins luxueux ; quand elle a dix ans d'ancienneté et des salariés, elle a d'autres exigences et nous lui proposerons d'autres prestations. L'atelier de 300 m² sera loué 3 000 euros.

Quand l'acteur public s'investit, il redonne confiance au marché, comme en témoigne cette réalisation. La ville a vendu le terrain municipal à un opérateur immobilier d'Aulnay-sous-Bois qui le développe et le construit, offre que nous présentons aux entreprises qui souhaitent s'installer. Et... c'est déjà plein !

La Semad sélectionne les demandes via un jury, qui ne comporte pas d'élus pour éviter toute interférence... À aucun moment nous ne mettons en avant notre classement en ZFU ! Nous accréditons les entreprises qui ont choisi ce territoire pour sa position stratégique et ses services, et qui ont vocation à y rester. Nous ne voulons surtout pas de chas-

seurs de primes ! Puis nous étudions les dossiers (business plan, lettre d'intention pour les jeunes entreprises qui n'ont pas encore de bilan, plan d'embauche).

Nous sommes très vigilants, mais nous pouvons facilement nous le permettre tant la demande est forte. Une partie des entreprises vient de l'Hôtel d'activités 1, une autre de la Seine-Saint-Denis, dont un sous-traitant de l'industrie automobile. Une implantation d'industries dans un quartier sensible, c'est assez rare pour que nous nous en réjouissons...

→ Le Centre d'affaires Europe, implanté à la périphérie de la ZFU, appartenait à l'origine à L'Oréal. Nous l'avons racheté pour y implanter une offre immobilière, uniquement tertiaire. D'une superficie de 2 200 m², il propose à la location quarante-quatre bureaux très haut de gamme.

Il abrite la plate-forme de vocation de l'ANPE sur quelques centaines de mètres carrés qui, en complément de l'agence locale, offre une prestation de tests d'habileté pour juger des aptitudes techniques des futures recrues des entreprises.

C'est ici que nous avons installé notre campus de formation, sas souvent nécessaire aux chercheurs d'emploi de M2E Emploi avant d'intégrer le marché du travail via M2E Ressources.

DES PROJETS PROMETTEURS...

→ Le groupe Préault, spécialiste de la domotique actuellement installé en Seine-et-Marne, souhaitait se rapprocher d'une grande artère proche des aéroports et des autoroutes. Il s'implantera au premier semestre 2009 dans la ZFU sur 4 100 m² et prévoit de créer 120 emplois directs locaux.

→ Une nouvelle zone d'activité, la ZAC des Aulnes, vient

s'inscrire sur la route nationale 2, véritable fracture urbaine qui coupe Aulnay-sous-Bois en deux et qui est en partie à l'origine des phénomènes de paupérisation des quartiers Nord.

Dans le cadre du Programme de rénovation urbaine, cette route nationale fait l'objet d'un traitement lourd. Il a longtemps été question de l'enterrer puis,

devant le coût prohibitif du projet, il a été décidé de la transformer en boulevard urbain. La rénovation est bien engagée : resserrement des voiries, inscription en site propre, implantation de commerces et de services publics sur la partie Est. Sur les 21 000 m² de la partie Ouest, les 14 000 m² à vocation économique qui seront aménagés nous permettront de compléter notre éventail d'offre tertiaire et d'activités. Un appel d'offres est en cours. Près de 200 créations d'emploi sont attendues sur ce périmètre.

LA ZFU, UNE MESURE AU SERVICE DES QUARTIERS EN DIFFICULTÉ ? ESQUISSE DE BILAN...

- 25 % des 450 porteurs de projet suivis chaque année sont résidents d'Aulnay-sous-Bois ou de Villepinte. C'est encore peu. Les quartiers Nord comptent 25 000 habitants, très jeunes, qui ont une véritable énergie, une réelle motivation pour s'investir dans un projet personnel. J'aimerais qu'ils puissent mieux se saisir des outils mis à leur disposition.

- 65 % des chercheurs d'emploi inscrits à la ME2 sont originaires de la ZFU. Je préférerais bien sûr que ce chiffre soit plus faible ; cela tendrait à démontrer que l'intégralité de la commune, dont le Sud pavillonnaire, s'est approprié l'outil M2E et que les quartiers Nord subissent moins d'ostracisme.

- Nous disposons d'un campus formation. Certaines de nos formations sont développées sur fonds propres ou avec l'aide de la région et sont intégralement dédiées aux résidents de la ZFU. Un dispositif permet à de jeunes femmes qui vont intégrer le

milieu industriel de passer le permis de conduire. Nous avons par exemple, en collaboration avec le groupe PSA, formé de jeunes résidentes des quartiers à l'obtention du permis de conduire et à des activités logistiques pour devenir jockey dans l'entreprise (conduire une voiture de la chaîne de montage aux parkings).

Nous développons une autre formation spécifique, « Un but pour l'emploi », qui consiste à aller chercher les stagiaires dans le milieu sportif en essayant de les convaincre qu'ils ne deviendront pas tous des Zidane ou des Tony Parker...

- À la faveur du Programme de rénovation urbaine, nous avons initié l'inscription des clauses de mieux-disant social, formalisées ensuite par l'article 14 des marchés publics, aujourd'hui nommées clauses d'insertion. Avec 15 000 heures par an, leur application reste relativement modeste, ce que nous ne pou-

vons que regretter. Le PRU, à hauteur de 250 millions d'euros, laisse du potentiel d'heures de travail. Mais la moitié de ce budget relève de l'État, qui ne pratique pas les clauses d'insertion, contrairement à la ville d'Aulnay et aux bailleurs sociaux.

Nous sommes au début de la démarche : le code des marchés publics évolue. Il y a encore un an, peu nombreux étaient ceux qui maîtrisaient tous les arcanes des articles 14, 19 et 30. Nous avons recruté une collaboratrice à temps complet sur cette question. Elle est arrivée début 2007 - c'est très récent -, ce qui explique en partie le faible nombre d'heures annuelles. Notre marge de progrès est très large...

- Le chiffre de 263 embauches exonérées (années 2004 à 2006) est à rapporter au nombre d'entreprises implantées sur la ZFU... que je ne connais pas car elles sont extrêmement difficiles à recenser. Je ne peux suivre que

les entreprises que nous hébergeons, à savoir 62, hors Centre d'affaires, groupe Préault ou ZAC des Aulnes qui ne sont pas concernés. Ces entreprises, pour la plupart des très petites entreprises (TPE), ont généré 224 emplois dans la ZFU. Elles ne sont pas toujours exonérées, car n'ont pas nécessairement envie de conditionner leur embauche à une localisation géographique.

- La M2E, tous quartiers confondus, accueille chaque année environ 2 200 nouveaux chercheurs d'emploi, sur lesquels plus de 1 800 trouvent une embauche.

- Quant au taux d'entreprises qui survivent, nous ne pouvons le mesurer que si elles sont hébergées par la pépinière. Elles sont là à demeure et le suivi est très étroit. Ce taux est de 85 % depuis l'ouverture de la M2E.

Nous avons en revanche des difficultés à chiffrer le nombre total de créations d'entreprises rapporté aux 450 porteurs de projets qui se présentent chaque année, parce que M2E

Entreprise s'occupe aussi des créateurs qui ne viennent pas d'Aulnay-sous-Bois ou de Villepinte. Cette population, extrêmement volatile, est très difficile à suivre dans la durée. Nous estimons le nombre de créations d'entreprises à 100 ou 150 par an, sachant qu'il y a tous les mois à Aulnay-sous-Bois autant de créations que de fermetures ou de disparitions d'entreprises. Ce turn-over, très important, correspond à la moyenne nationale.

Les différentes administrations produisent des statistiques. Nous connaissons le nombre d'emplois et d'entreprises exonérés, le montant de la taxe professionnelle, mais il est très difficile d'amalgamer l'ensemble de ces données pour obtenir un tableau global.

Quand on m'interroge sur le bilan général que je fais de la ZFU et de l'intérêt qu'elle peut avoir pour un territoire - vous avez bien compris que les entreprises ne sont pas là parce qu'il y a une ZFU⁵ et que nous n'en faisons pas un facteur d'at-

tractivité -, je dis que son véritable intérêt est psychologique et culturel. Et c'est encore plus vrai pour les communes qui n'ont pas les atouts économiques d'Aulnay-sous-Bois.

Fort de mes échanges avec des élus d'autres communes, je sais que le fait d'avoir un zonage ZFU a fait comprendre à un grand nombre d'entre eux qu'ils étaient maîtres de leur développement économique, que leurs quartiers pouvaient sortir d'une spirale négative, une sorte de fatalité, et que s'ils voulaient créer de l'emploi sur leur territoire, il fallait qu'ils puissent y accueillir des entreprises. Mais comme l'entreprise est assez peu sensible à l'incitation, il faut lui proposer une offre adaptée.

La ZFU, avec sa durée limitée, a incité bon nombre de décideurs politiques à s'engager dans une démarche de développement économique lourde d'infrastructures, leur donnant un rôle de bâtisseurs. De ce point de vue, nous pouvons dire que la ZFU a accompli sa mission. ■

PROFESSION
BANLIEUE

CENTRE DE RESSOURCES

15, rue Catulienne

93200 Saint-Denis

Tél. : 01 48 09 26 36

Fax : 01 48 20 73 88

profession.banlieue@wanadoo.fr

www.professionbanlieue.org

AVEC LE SOUTIEN DE

- La Préfecture de l'Île-de-France
- L'Acse
- La DDASS de la Seine-Saint-Denis
- La Direction de l'accueil, de l'intégration et de la citoyenneté
- Le Conseil général de la Seine-Saint-Denis
- Le Conseil régional de l'Île-de-France
- Les villes de la Seine-Saint-Denis
- La Caisse des dépôts



⁵ Toutes les études faites depuis trente ans donnent l'offre immobilière comme premier critère de choix. L'incitation fiscale et sociale vient en septième position.